

La Gazette

HERSTAL, UNE VILLE ACTIVE POUR SES JEUNES CITOYENS



Éditeur responsable : Ville de Herstal
Service Communication
Rédaction : Esen Kaynak
Imprimé sur du papier 100 % recyclé, certifié FSC® et PCF

Périodique d'informations
de la Ville de Herstal • N° 42
Avril/Mai/Juin 2022

La Gazette de Herstal applique les rectifications de
l'orthographe de 1990, approuvées par toutes les
instances compétentes dont l'Académie française.

FACTURES "ÉNERGIE" : LE CPAS DE HERSTAL PEUT VOUS VENIR EN AIDE !

Vous rencontrez des difficultés pour payer vos factures énergétiques (eau, électricité et gaz) ? Le CPAS de Herstal peut vous aider !



Pour qui ?

Toute personne (locataire ou propriétaire) qui rencontre des difficultés à payer ses factures d'énergie.

Le CPAS, sur base d'une enquête sociale,

pourra intervenir par des actions préventives ou curatives telles que la négociation de plans de paiement avec les distributeurs d'énergie, des aides financières ayant pour objet l'apurement total ou partiel d'une facture ou d'une dette d'eau, de gaz ou d'électricité, etc.

Le CPAS peut également intervenir via la dotation de la Ville pour l'achat de combustibles (mazout, bois, pellets, charbon, pétrole) et mettre en place, sous certaines conditions, un système de convention épargne.

L'allocation de chauffage

Vous avez peut-être droit à l'allocation de chauffage !

Conditions :

- Montant annuel des revenus bruts imposables du ménage : maximum 20.763,88 € majorés de 3.843,96 € par personne à charge;
- Types de combustibles : gasoil de chauffage, pétrole lampant de type c ou gaz propane.

Prenez rendez-vous avec le CPAS pour vérifier si vous entrez dans les conditions et ce, dans les 60 jours après la livraison et avec copie de la facture.

Le tarif social gaz électricité ?

Depuis 2010, l'octroi du tarif social est automatique. L'automatisation fait en sorte que la plupart des ayants droit au tarif social en bénéficient sans qu'ils aient une quelconque démarche à faire. C'est le SPF Économie qui se charge de ce traitement automatique. Tous les

3 mois, il communique aux fournisseurs d'électricité et de gaz les coordonnées des clients et des compteurs pour lesquels il convient d'appliquer le tarif social et pour quelle durée.

Si vous ne bénéficiez pas du tarif social mais que vous estimez y avoir droit, vous devez vous adresser à l'institution qui vous octroie une allocation ou au CPAS pour le vérifier.

Pour plus d'infos, adressez-vous à la Direction générale Énergie • Énergie sociale :

boulevard du Roi Albert II 16 à 1000 Bruxelles • Tél.: 0800 120 33 (9h - 17h)

Site web : <http://economie.fgov.be> - Courriel : soc.ener@economie.fgov.be

Via <https://soctar.belgium.be>, vous pouvez vérifier en ligne si le tarif social est automatiquement appliqué, pour quel contrat et pour combien de temps.

Pour plus de renseignements, contactez le Service énergie du CPAS : 04 256 81 00 • service.energie@cpasherstal.be • place Jean Jaurès 45 à 4040 Herstal. ■

DÉROULEMENT DES CÉRÉMONIES PATRIOTIQUES MAI 2022

Lundi 9 mai : 82^e anniversaire de la Campagne des dix-huit jours et de la Bataille du Fort de Pontisse

9h45 : Accueil des participants au monument des Cyclistes-frontière (rue Provinciale 90, 4042 Liers) • Maître de cérémonie : Monsieur Jacques Colesan • allocutions des autorités civiles et militaires • dépôt de fleurs au Mémorial de l'école communale de Liers et au Monument des Cyclistes frontière • hommage solennel : "Aux Champs" et "La Brabançonne".

10h45 : Fort de Pontisse • allocution des autorités civiles • dépôt de fleurs • hommage solennel : "Aux Champs" et "La Brabançonne".

11h15 : Vivegnis • allocution des autorités civiles • dépôt de fleurs au monument du Square Pire • hommage solennel : "Aux Champs" et "La Brabançonne".

12h00 : Apéro dinatoire au Centre administratif "La Ruhe" (place Jean Jaurès 45 • 4040 Herstal).

Mardi 10 mai : 77^e anniversaire du "Jour de la Victoire".

9h30 : Accueil des participants et des établissements scolaires au monument des Héros de 40-45, place César de Paepe • dépôt de fleurs • hommage solennel : "Aux Champs" "La Brabançonne".

10h15 : Cimetière de Rhées • Maître de cérémonie : Monsieur Jacques Colesan • dépôt de fleurs • hymnes nationaux anglais et belge • allocution des autorités civiles • hommage solennel : "Aux Champs" et "La Brabançonne".

11h15 : Place Licourt, "Banc de la Liberté" (monument situé à l'arrière du rond-point) • allocution de Monsieur Jacques Colesan et des autorités civiles • dépôt de fleurs • hommage solennel : "Aux Champs" et "La Brabançonne" **départ du cortège.**

12h00 : Place Jean Jaurès • allocution de Monsieur Jacques Colesan et des autorités civiles • dépôt de fleurs aux Mémoires de l'ancien Hôtel de Ville • hommage solennel : "Aux Champs" et "La Brabançonne".

12h15 : Apéro dinatoire au Centre administratif "La Ruhe".

Dimanche 24 juillet : Fête nationale

10h00 : Accueil des participants au Monument place des Volontaires • Maître de cérémonie : Monsieur Jacques Colesan • allocution des autorités civiles • dépôt de fleurs • hommage solennel : "Aux Champs" et "La Brabançonne".

11h00 : Te Deum à l'église Saint-Lambert • 4040 Herstal ■

ÉDITO

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

Herstal est une Ville jeune. Avec 9.000 Herstaliens et Herstaliennes ayant moins de 18 ans, sur une population de 40.000 habitants, notre jeunesse représente une part de nos citoyens proportionnellement plus importante qu'ailleurs, en augmentation constante ces dernières années.

Nous nous en réjouissons et notre politique locale ainsi que notre administration intègrent cette dimension dans la gestion de notre commune.

En plus de présenter une offre complète et de qualité en matière d'enseignement, notre Ville propose de nombreux infrastructures, services et activités dans les domaines sportifs et culturels.

De très nombreuses initiatives sont menées dans nos

différentes entités, via le service jeunesse, les Maisons Intergénérationnelles, notre centre culturel, nos bibliothèques, les clubs sportifs, et bien d'autres !

Le dynamisme de ces acteurs et actrices participe activement au redéploiement économique et social, et concourt à l'attractivité de notre Ville.

Je tiens enfin à saluer le travail des Conseils communaux des jeunes et des enfants. Bel exercice de la pratique démocratique pour ces jeunes, il est aussi source d'inspiration pour les aînés que nous sommes, et un gage d'avenir pour l'expression citoyenne à Herstal. ■



Le bourgmestre f.f.,
Jean-Louis Lefèbvre

LES ÉCHOS

LES DÉCISIONS DU CONSEIL COMMUNAL

En février

Le Conseil communal a répondu à l'appel à projets en matière de lutte contre les violences intrafamiliales du SPF Intérieur. La Ville a voté en urgence sa participation au projet coordonné par la Ville de Liège concernant la mise en place d'un dispositif liégeois interdisciplinaire de soutien et de protection des personnes victimes en situation critique de violence dans le couple.

Le conseiller communal Julien Liradelfo a ensuite questionné le bourgmestre f.f. Jean-Louis Lefèbvre par rapport à la problématique de l'insalubrité sur le site du Pré-Madame et quant à son avenir : « En décembre 2012, la SA New Market (propriétaire du site) se voit octroyer un permis unique lui permettant de débiter une première phase de travaux pour la création d'une maison de repos et de 25 logements. Ceux-ci débutent en 2015 mais s'arrêtent trois années plus tard car la société est déclarée en faillite. Le Tribunal de commerce de Liège désigne alors Monsieur Léon Leduc, avocat, comme curateur de ce site privé. C'est donc à lui que revient la charge d'administrer, de sécuriser et de trouver un acquéreur pour le Pré-Madame. Depuis 2018, nous le mettons en demeure de sécuriser le site et d'en interdire son accès. D'un côté, le curateur ne dispose pas des liquidités suffisantes pour entreprendre les travaux nécessaires. De l'autre, la Ville ne peut pas agir comme elle l'entend sur un site privé. Dans ce contexte, ce que l'on redoutait est arrivé : des individus malveillants ont utilisé l'endroit pour y déverser leurs déchets. Ces dernières semaines, le phénomène a pris de l'ampleur et plusieurs riverains m'ont sensibilisé à la situation. J'ai chargé nos services d'analyser de quelle manière nous pourrions intervenir sur ce site privé. Je vais prendre un arrêté de police contraignant permettant l'évacuation des déchets et je veillerai à sécuriser physiquement le site en y fermant les accès. Le curateur a accepté que les frais de l'opération d'évacuation des déchets ainsi

que la sécurisation du site soient intégrés dans la dette de la masse. Cela signifie que dès que le site sera vendu, nous deviendrons alors créancier privilégié pour être remboursé.

Quant à l'avenir du lieu, le dernier courrier du 15 février 2022 du curateur nous informe de sa décision de mettre en vente publique le site dans les meilleurs délais. Nous sommes impatients qu'un investisseur valorise ces 12 Ha en plein centre-ville, et je tiens à souligner que les autorités, politiques et techniques de la Ville, demeurent disponibles, avec tout candidat, pour négocier de futures affectations compatibles avec le quartier ».

Ensuite, le Conseil communal a voté la mise à disposition à titre précaire de la Conciergerie de l'Espace Marexhe aux artistes.

Pour finir, le conseiller communal Arnaud Thonard a questionné l'échevin Franco Ianieri sur l'état d'avancement de la mise en place d'une régie communale sportive : « Nous pourrions amener les statuts de la structure devant le conseil communal au mois de mars. La demande de ruling à la TVA et aux contributions est également en cours. La régie pourra être opérationnelle au 1^{er} juillet. Cette structure disposera d'un bureau exécutif et d'un conseil d'administration dans lequel des membres de chaque parti seront représentés. Au-delà d'une plus grande souplesse en terme de gestion quotidienne, il faut savoir que la TVA est totalement récupérable, par exemple sur les énergies et le matériel. La TVA due sur les recettes et les redevances diminue à 6%. La Région Wallonne a aussi prévu des subsides spécifiques à ce type de structures. Nous pourrions demander un subside compris entre 80 et 100.000 euros par an, et ce, pendant 10 ans. Il s'agit d'une somme non négligeable qui permettra de renforcer notre politique sportive. Enfin, la régie rendra plus facile pour un sponsor de soutenir une organisation ou un sportif prometteur et des demandes de subsides aux niveaux de pouvoir supérieurs seront maintenant possible pour les grands événements ».

JEUNESSE : HERSTAL INV

UN ESPACE D'ÉTUDE POUR LES ÉTUDIANTS LIERSOIS

À l'initiative de trois jeunes étudiants évoluant dans l'enseignement supérieur, dont à l'ULiège, un espace d'étude accessible à toutes et à tous les jeunes a vu le jour à Liers mi-décembre.

En octobre dernier, ces jeunes ont interpellé le service Jeunesse quant à leur situation : ils éprouvaient de grandes difficultés à accéder à des espaces d'étude adéquats. Cela est notamment dû à diverses conditions dont le problème de mobilité : pour se rendre dans une bibliothèque ou dans un autre organisme approprié à l'étude, les jeunes de Liers doivent prendre plusieurs bus, ce qui constitue, entre autres, une perte de temps. Saad Siadi, un des étudiants à l'initiative du projet, suit des cours de médecine : « *Quand je dois me rendre au CHU en bus, le trajet dure au minimum une heure et si je décide de prendre la voiture pour aller étudier au centre-ville de Liège, nous rencontrons des problèmes de stationnement. Le plus simple était d'avoir un lieu à nous tout près de chez nous* ».

Afin de leur donner accès aux espaces adéquats, un comité d'étudiant.es liersois.es a été constitué, il est dirigé par trois jeunes volontaires, sous la supervision du service Jeunesse. Il a également été convenu que ces étudiants du supérieur, en contrepartie de la mise à disposition de locaux pour leurs études, aident les élèves liersois.es du primaire et du secondaire inférieur dans leur parcours scolaire.

Cet espace d'étude prendra place dans quelques classes de cours de l'école communale de Liers (rue Provinciale 90) et à la Maison Intergénérationnelle (MI) de Liers (rue Émile Lerousseau 21), selon les horaires suivants :

- lundi : de 8h30 à 12h30 (MI) et de 16h à 21h (école communale);
- mardi : de 8h30 à 12h30 (MI) et de 16h à 21h (école communale);
- mercredi : de 13h30 à 21h (école communale);
- jeudi : de 16h à 21h (école communale);
- vendredi : de 8h30 à 12h30 (MI) et de 16h à 21h (école communale);

- samedi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h (école communale).

Durant les congés scolaires, d'autres heures d'occupation sont définies en fonction des disponibilités. Ces espaces accueillent toutes et tous les jeunes éprouvant les mêmes difficultés ou souhaitant simplement étudier avec des pairs pour stimuler leur motivation. Attention, les locaux ne sont pas disponibles les mois suivants les périodes de blocus, c'est-à-dire durant les mois de février, juillet et octobre.

Cet accord menant vers la création d'espaces d'étude s'inscrit par ailleurs dans une des actions prévues par le Plan Stratégique Transversal de la Ville qui prévoit de « *lutter contre le décrochage scolaire et favoriser la réussite de tous les jeunes quelle que soit leur origine sociale et de promouvoir les structures d'aide à l'étude* ».

Plus d'infos ? David Teti • service Jeunesse • david.teti@herstal.be ou Saad Siadi, étudiant • saad1994@live.fr. ■



ESTIT DANS SES JEUNES

LA VILLE DE HERSTAL AU SERVICE DE SA JEUNESSE



Sur les cinq dernières années, les activités Jeunesse ont connu un développement important sur l'entité communale. Sous l'impulsion du service Jeunesse, un travail de consultation conséquent auprès des publics juvéniles a été mené. La démarche a consisté « à faire avec » les jeunes plutôt qu'à « agir pour eux ou à leur place ». Ce faisant, les jeunes se sont sentis davantage concernés par les actions et ont occupé une place et une responsabilité effectives dans les dynamiques en cours. Ces pratiques requièrent notamment des méthodes spécifiques, de la disponibilité et une grande écoute. Ces ingrédients ont régulièrement été réunis offrant des résultats particulièrement positifs.

Herstal Urban Festival

Par exemple, parmi les chantiers entrepris, nous pouvons évoquer le Herstal Urban Festival qui renait cette année 2022 avec un aspect international : la manifestation accueillera le championnat du monde de break dance. Les disciplines régulières figureront toujours au programme comme le rap,

le graph, le slam, etc. Cette fois-ci, le projet est mené conjointement avec la Maison de Jeunes et le service des Sports (sous la coordination du service Jeunesse). L'évènement (gratuit) se tiendra les 14 et 15 mai prochains au Hall Omnisports Michel Daerden.

Dans les différents quartiers

Un autre besoin identifié était d'instaurer des points de chute Jeunesse dans les quartiers. Pour ce faire, le service Jeunesse a travaillé sur deux aspects : la mise en place de comités de jeunes et l'implication de partenaires comme l'AMO Le SAS et la Maison de Jeunes de Herstal. Ces antennes sont désormais accessibles à toutes et à tous à raison d'au moins deux soirées par semaine.

La Maison de Jeunes agréée

Enfin, notons la récente reconnaissance de la Maison de Jeunes par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Le service Jeunesse a initié le projet et a rédigé le dossier d'agrément aboutissant à cette plus-value pour la localité. Les axes de travail concernent :

- l'amélioration de la mixité et l'équité fondamentale des genres;
- la démocratie culturelle et les opportunités pour toutes et tous de participer à la vie sociale, culturelle, artistique et participative;
- contribuer à rendre sa ville plus agréable.

La musique comme connexion

Les moyens pour concrétiser ces aspects sont nombreux et gravitent essentiellement autour de la musique, avec l'aménagement d'un studio d'enregistrement professionnel et d'un local de musique performant ainsi que l'organisation d'ateliers gratuits pour les jeunes. Ou encore, ils touchent au sport et à bien d'autres disciplines. La Ville continue de soutenir la Maison de Jeunes en complément du subventionnement de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Ces apports sont de bon augure pour la Ville et sa Jeunesse. Ils laissent entendre que les jeunes ont bel et bien une place dans la vie sociale herstaliennne ! ■

GRAND NETTOYAGE DE PRINTEMPS



le 5 mai et sur le parking d'une grande surface le 7 mai (infos sur www.herstal.be ou au N° Vert 0800 135 46). Venez chercher votre kit "zéro déchet", trucs et astuces ou recettes amusantes pour produire moins de déchets. Vous voulez poursuivre le nettoyage par la suite ? Devenez ambassadeur de la propreté (inscription sur wallonie-pluspropre.be).

Pour les plus gros déchets ou objets encombrants : ceux-ci peuvent être repris gratuitement (une fois par an par ménage) par la Ressourcerie du Pays de Liège : réservez leur passage au 04 222 20 00. À défaut, vous pouvez également déposer ceux-ci dans les recyparcs d'Intradel (3 m³ par an par ménage), à raison de maximum 2 m³ par jour.

Le recyparc de Herstal vous accueille du mardi au samedi, rue du Bourriquet (infos sur www.intradel.be). Alors plus aucune raison de les abandonner sur le bord de la route... Ensemble, améliorons notre cadre de vie ! ■

Au vu de l'importance de continuer, ensemble, nos efforts pour plus de propreté, la Ville de Herstal participera du 5 au 8 mai au "Grand nettoyage de printemps".

Le principe ? Inscrivez-vous sur le site internet walloniepluspropre.be. Vous recevez alors un "kit nettoyage" (gants, sacs, etc.) et avec vos amis, vos voisins ou en famille, vous nettoyez l'espace public près de chez vous. Des prix d'une valeur de 100 € sont prévus pour récompenser les plus assidus. Mais la récompense, c'est surtout celle de participer à un bel effort collectif pour ne pas laisser certains salir notre espace de vie !

Par ailleurs, le stand propreté et "Zéro déchet" de notre service Environnement sera présent sur le marché de Herstal

Collecte des encombrants



"DES GOULAGS BELGES ?"

LA PUBLICATION D'UN HERSTALIEN PASSIONNANT ET PASSIONNÉ PAR LA MINE

Y a-t-il eu des "goulags", des camps de travail forcé, en Belgique ? Il faut remonter à la Seconde Guerre mondiale pour répondre à cette question. Dès 1942, des détenus russes puis allemands et belges sont mis au travail comme ouvriers mineurs dans nos charbonnages. C'est à leur histoire que Walthère Franssen, ancien ouvrier mineur herstalien, s'est intéressé. Dans un ouvrage de 150 pages publié dans la collection "Les cahiers de Blegny-Mine", il retrace les conditions dans lesquelles le système des camps de travail s'est mis en place entre 1942 et 1950 au regard des conventions particulières encadrant la vie des ouvriers mineurs et des considérations humanitaires de l'époque.

La mine, Walthère Franssen la connaît bien. Après avoir démarré sa carrière comme ouvrier agricole puis comme ouvrier industriel (Cuivre & Zinc, Michelin, Cockerill, etc.), il la termine comme manœuvre au charbonnage

de la Petite Bacnure de Herstal. Lorsque l'heure de la retraite sonne, la mine le rattrape : il contribue au sauvetage d'archives abandonnées dans

les charbonnages proches de Herstal et s'engage dans la protection des terrils herstalians. Il s'intéresse aussi en particulier à l'histoire ouvrière des charbonnages.

Dans "Des goulags belges ?", il fournit un travail d'analyse détaillé et didactique sur les prisonniers de guerre dans les charbonnages de Belgique. Afin d'ajouter une dimension humaine à ces faits, il propose dans la seconde partie la lecture d'un document inédit : le récit de captivité d'un soldat prisonnier de guerre allemand devenu ouvrier mineur en région liégeoise entre 1945 et 1947. Un témoignage édifiant qui permet de prendre conscience d'une réalité historique vécue à travers l'expérience d'un homme.

La publication, réalisée par les Éditions de la Province de Liège, est le fruit d'une collaboration entre Blegny-Mine et le Musée de la Ville de Herstal, deux lieux où l'ouvrage pourra être acquis dès le mois de mai au prix de 15 €. ■



DJI DJÂZE WALON

Li Copin'rèye a on p'tit mèsedje por vos : « On djâse walon a Hèsta ! »

Li Copin'rèye ratake a'l bibliotéke René Henoumont, on londi so deux di 14 a 16 eures.

Po 'nnè saveûr pus', vos polez tèlefoner a Eudoxie ô numèro 04/2646963.

Vos èstèz tûrtos lès binv'nous.



Ma commune dit
Awè!

La Copin'rèye a un petit message pour vous : « On parle wallon à Herstal ! »

La Copin'rèye reprend ses activités à la bibliothèque René Henoumont, un lundi sur deux, de 14 à 16 heures.

Pour en savoir plus, vous pouvez téléphoner à Eudoxie au numéro 04 264 69 63.

Bienvenue à tous !

JOSEPH, LE RÉSIDENT LE PLUS ANCIEN DE LA RUE PETITE VOIE



prennent soin de lui depuis que son épouse est décédée. « *Nous venons rendre visite à Joseph, on s'assure qu'il se porte bien. Nous avons même élaboré un signal entre nous. Si ses volets ne sont pas levés à 11 heures, on sait qu'il y a un problème et qu'il faut intervenir* », explique Maria-Laura, sa voisine d'en face.

Accompagné de ses "super-voisines", Joseph participe à la vie de son quartier, malgré un âge avancé, mais fort heureusement une santé flamboyante. La rue Petite Voie et ses 19 vasques sont décorées et entretenues par les résidents, à toutes les périodes de l'année. « *Avant la pandémie, j'allais danser tous les dimanches. En été, quand il fait beau, je fais le tour du quartier, je vais me balader au marché place Jean Jaurès ou je vais encore m'installer sur la terrasse du Romantic* ». Si sa vue s'est quelque peu dégradée, Joseph Devilez symbolise la mémoire et la bienveillance de son quartier. Pour citer son médecin traitant, « *il est une exception de la nature* ». ■

Installé dans son divan, Joseph Devilez, 91 ans, observe les passants de la rue Petite Voie, à travers sa fenêtre. « *Ils se font de plus en plus rares* », affirme-t-il. « *À l'époque, il y avait beaucoup plus de monde qui circulait, c'était une rue piétonne mais aussi commerciale. Il y avait trois épiceries, deux coiffeurs, un cordonnier, plusieurs ateliers. Deux ou trois voitures y passaient tout au plus. Beaucoup de choses ont changé au fil des années. Aujourd'hui, il n'y a plus que des maisons et des garages...* », explique le résident. Si Joseph connaît aussi bien le quartier, c'est parce qu'il y vit depuis 85 ans.

Né en 1930 dans la rue Nicolas Defrêcheux, il avait 6 ans quand ses parents ont décidé de faire construire dans la rue Petite Voie, ses grands-parents y vivaient également. Son grand-père y tenait d'ailleurs un atelier où il fabriquait des mors pour chevaux.

Joseph Devilez est un "vrai garçon" de Herstal : « *J'avais 17 ans quand je suis rentré à la FN, avec l'aide d'un ami. En fonction des résultats obtenus lors de tests, j'ai été redirigé dans l'atelier mécanique, où on créait l'outillage nécessaire à l'usine. J'y ai fait toute ma carrière* ». À la suite d'une restructuration, il a pris sa pension à 55 ans.

Il vit depuis plus de 50 ans dans la maison de ses grands-parents : « *je me suis installé ici, cette maison est plus grande que celle qu'ont fait construire mes parents. Dans tous les cas, je reste quand même un résident de cette rue. Je n'ai connu que ça et rien d'autre, j'y ai vécu avec mes parents, et puis avec mon épouse Guillemine, nos deux enfants ont grandi ici. Et aujourd'hui, nos petits-enfants s'amuse dans la cour de notre petite maison* ».

Le nonagénaire n'a jamais souhaité déménager ailleurs. « *Tout le monde se connaît ici, c'est un quartier convivial* », lance-t-il, souriant. Heureusement, il peut compter sur ses trois voisines, Maria-Laura, Mathilde et Christine qui

